



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

équipements

Question au Gouvernement n° 3853

Texte de la question

VENTE DES ACTIVITÉS D'ÉLECTRONIQUE DE DÉFENSE DU GROUPE AIRBUS

M. le président. La parole est à M. Axel Poniatowski, pour le groupe Les Républicains.

M. Axel Poniatowski. Ma question s'adressait à M. Macron.

Plusieurs députés du groupe Les Républicains. Hé oh ! Il est où, Macron ?

M. Axel Poniatowski. Il n'est pas là, je vous la pose donc, monsieur le Premier ministre.

L'année 2015 restera dans l'histoire de l'industrie française comme celle au cours de laquelle trois géants de l'industrie – Lafarge, Alstom et Alcatel – seront passés sous contrôle étranger.

Ce coup de tonnerre est révélateur des faiblesses de notre économie. Est en cause une politique qui a considérablement dégradé la compétitivité de nos entreprises, qui n'ont plus les moyens ni d'investir ni de reconstituer leurs fonds propres. Les dossiers industriels s'accumulent : Orange, EDF, Air France, Renault, Peugeot, Bouygues et bien d'autres.

Et voilà à présent que nous apprenons la vente par le consortium franco-allemand Airbus Group de toute son électronique de défense, pour plus de 1 milliard d'euros, contrairement à la préconisation du président de l'époque, M. Louis Gallois, dans son plan « Vision 2020 ».

En outre, cette cession a été consentie non pas au français Thales, qui était sur les rangs – et qui vient, comme l'a rappelé le ministre de la défense, de contribuer largement au succès de DCNS en Australie – mais à KKR, un fonds d'investissement américain spécialisé dans l'immobilier, la finance et les chariots élévateurs.

Plusieurs députés du groupe Les Républicains. Bravo !

M. Axel Poniatowski. Si ce n'était tragique, on croirait rêver, monsieur le ministre ! *(Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

Pourquoi le ministre de l'économie n'est-il pas intervenu fermement, avec son homologue allemand, pour empêcher la cession d'une telle activité qui est, pour la France, stratégique et à forte valeur ajoutée ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de la défense.

M. Jean-Yves Le Drian, *ministre de la défense*. Monsieur le président, je regrette que M. Poniatoski n'ait pas écouté la réponse que j'ai apportée à cette question il y a quinze jours dans ce même hémicycle.

M. Philippe Gosselin. Elle était assez floue !

M. Jean-Yves Le Drian, *ministre*. Je lui conseille de se reporter à cette réponse. J'avais alors indiqué que la localisation des activités d'électronique de défense du groupe Airbus étant à dominante allemande, celles-ci étaient de la responsabilité du ministre fédéral de l'économie et de la défense, et que la partie française de ces mêmes activités, très minime, faisait l'objet d'un examen extrêmement attentif de la part des autorités françaises. Les décisions sur ce point ne sont pas encore prises.

M. Guy Geoffroy. Quel aveu !

M. Jean-Yves Le Drian, *ministre*. Mais interrogez-moi dans quinze jours, je vous répondrai à nouveau !

M. Axel Poniatoski. Et la France, qu'en faites-vous ?

Données clés

Auteur : [M. Axel Poniatoski](#)

Circonscription : Val-d'Oise (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3853

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [27 avril 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [27 avril 2016](#)